

M. KNOWLES: Nos adversaires compensent par le bruit leur disette d'arguments. Je persiste à affirmer que jamais cette question-là ne fut mise aux voix à la Chambre. Le représentant de Portage-la-Prairie (M. Meighen), qui est prêt à m'interrompre, ne saurait contester ce que j'avance, puisqu'il n'était pas ici à ce moment-là.

M. MEIGHEN: J'ai lu votre discours.

M. KNOWLES: Si étrange que cela puisse sembler, nous avons pu nous passer, dans le temps, de l'esprit admirable et extraordinaire qu'est mon honorable ami (M. Meighen), et je crois que nous pourrions encore nous en passer aujourd'hui sans plus d'inconvénient. Je ne discuterai pas avec lui, puisque sa parole ne saurait l'emporter sur ce que j'ai dit à une époque où il n'était pas membre de la Chambre. Je le répète, cette question-là n'a pas été mise aux voix.

M. MEIGHEN: Si l'honorable député affirme qu'il n'a pas porté la parole contre cette motion, je m'en tiendrai à cela pour le moment.

M. KNOWLES: Je ne m'occupe pas de ce qui pourrait contenter l'honorable député. (Rires.) Les ministériels peuvent rire à leur aise. Plus ils sont à court d'arguments, plus ils rient fort, et ils auront l'occasion de rire encore plus fort d'ici à ce que j'aie repris ma place. J'affirme que depuis que l'honorable député (M. Schaffner) fait partie de la Chambre—et il y est entré un an avant moi—il n'a jamais été fait de motion portant réduction du droit sur les machines agricoles. Voici à quoi mon honorable ami veut faire allusion—et il a dû puiser ses renseignements aux archives: on a commis la lâcheté politique de saisir le comité... (Protestations.) Je dis lâcheté politique sans viser personne en particulier. On a donc commis la lâcheté politique de saisir le comité général de la Chambre d'une motion qui fut mise aux voix à un moment où rien ne devait indiquer comment les membres allaient voter. J'affirme donc encore une fois que jamais cette motion-là ne fut mise aux voix à la Chambre de la manière que dit l'honorable député. Qu'il prétende qu'elle fut mise aux voix à une séance du comité général, fort bien.

M. LENNOX: Vous jouez sur les mots.

M. SCHAFFNER: Je persiste à affirmer que la motion fut mise aux voix à la Chambre. Le comité pouvait-il siéger ailleurs?

M. KNOWLES: L'honorable député veut sans doute parler du palais législatif?

M. SCHAFFNER: De cette salle des séances.

M. KNOWLES: Alors, mon honorable ami prétend que la question a été mise aux voix en cette Chambre...

M. SCHAFFNER: Oui, ici même.

M. KNOWLES: Il se passe bien des choses ici.

M. SCHAFFNER: En cette Chambre et au cours d'une session. Que vous faut-il de plus?

M. KNOWLES: Ce que je veux de plus? Rien, si ce n'est de répéter ce que j'ai déjà dit: qu'il n'y a eu dans cette Chambre aucun vote du genre dont parle l'honorable député (M. Schaffner). Les ministériels peuvent chicaner à loisir sur ce point; le moyen de trancher la question, c'est de se reporter aux archives.

Le dossier démontre que la Chambre ne s'est pas divisée sur le projet de résolution qui a été mis aux voix en comité général. Je déclare que le fait de n'avoir pas demandé une division lorsqu'ils ont été saisis de la question est une preuve de la lâcheté politique des membres de la droite. Si on avait adopté cette ligne de conduite, le premier ministre d'aujourd'hui et le ministre du Commerce auraient voté avec nous dans cette circonstance parce qu'au comité, en cette circonstance, ils ont voté avec le parti libéral, et à peu près tous les conservateurs au comité ont voté. C'était une ruse politique dans le dessein de tromper les cultivateurs des provinces des prairies. Ils ont eu peur de faire mettre la question aux voix et, depuis, l'occasion ne s'est présentée de manière à leur permettre de se prononcer.

Bien plus, si un jour les députés de la droite ont recours à la même finesse cousue de fil blanc afin de leurrer les cultivateurs, je serai dans les rangs du parti qui défend la classe agricole et qui, dans le passé, n'a rien épargné pour abaisser le tarif.

M. MEIGHEN: L'honorable député n'avait-il pas inscrit au "Feuilleton" un projet de résolution au même effet qu'il a à dessein évité de proposer, empêchant par là la discussion de ce sujet pendant un an?

M. KNOWLES: Non, cela n'est pas.

M. LENNOX: Les documents le prouvent.

M. FOSTER (Toronto-nord): L'honorable député parlera peut-être de l'amendement maintenant.

M. KNOWLES: Je n'ai pas d'objection à discuter davantage avec le représentant de Portage-la-Prairie (M. Meighen), mais je ne serai pas retardé par l'honorable député de Simcoe (M. Lennox). Il y a des choses qui me répugnent.

Je dirai quelques mots de la logique du ministère en ce qui concerne la nationalisation des élévateurs. J'ai sous les yeux